BULLETIN MUNICIPAL DE SOUZY

JUIN 2022 – n°3/2022

Mairie 69610 SOUZY – Tél. 04 74 70 05 17 – mairie@souzy.fr -
Accueil du public : lundi 14h-18h ; mardi 9h-12h ; jeudi 9h-12h ; vendredi 14h-18h
Site internet : www.souzy.fr – Suivez-nous sur notre page Facebook et recevez toutes les infos sur Panneau Pocket

Photo d'une partie des bénévoles qui ont participé à la réussite du Cochon à la Broche 2022 :
une belle occasion de se retrouver dans la convivialité

CONSEIL MUNICIPAL DE SOUZY

Séance du jeudi 2 juin 2022 à 20h
COMPTE-RENDU

SEANCE N° 05/2022

Étaient présents : Guy SAULNIER – Daniel MURE – Sandrine PONCET – Cyrille PUPIER – Céline CAHEN– Cindy CARRA – Lionel VERRIERE – Laetitia CHAIRIEW – Patrick VOLAY – Bruno MAUVERNAY.
Étaient excusés : Alexandre GERIN – Pascale VERNAY –Denis PONCET.
Étaient absent : Aurélie CHENE – Luc TAVERNIER.

Ordre du jour

1. Point sur les dossiers et travaux en cours
2. Sécurité routière
3. Assainissement
4. Déchets verts
5. Service « énergie et bâtiment » de la CCMDL
6. Publicité des actes administratifs
7. Tarifs cantine
8. Réunion publique du 18 juin et inauguration du local technique le 9 septembre
9. Informations diverses
10. Questions diverses

Désignation du secrétaire de séance
Sandrine Poncet est désignée secrétaire de séance (art. L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales).

Approbation du dernier compte-rendu
Aucune remarque n'étant formulée, les procès-verbaux des réunions du 11 et 28 avril 2022 sont approuvés à l'unanimité.

1) Point sur les dossiers et travaux en cours

- **Ilôt des Maisons Didier – Bastin - Barberat**

Monsieur le Maire explique que différentes études sont demandées par l'Atelier de Montrottier dans le cadre de l'étude de faisabilité concernant l'îlot Didier. Des consultations sont en cours pour la réalisation d'un diagnostic amiante et plomb, l'étude de structures des bâtiments et l'analyse de sol avec étude d'infiltration.

La prochaine réunion du comité de pilotage « Plan Guide » aura lieu mercredi 27 juillet à 18h30 en mairie.

- **Travaux de voirie**

Une réception de travaux est organisée ce vendredi 3 juin pour les travaux d'aménagement de la Route de Montbrison en présence des différentes entreprises intervenantes.

Les travaux sur la RD 633 « route des Grandes Terres » entraînent une hausse de la circulation sur la Rue des Yvernons. Les riverains nous ont interpelés pour signaler la vitesse trop élevée des usagers et des problèmes de croisement. Par ailleurs, la sortie côté route de Feurs est dangereuse en raison de la hauteur des herbes le long des talus. Il est indiqué que le service d'entretien des routes du Département ne peut démarrer le fauchage qu'à partir du 1er juin, pour la préservation de la faune.

- **Maison Michat**

Daniel Mure présente l'avancement des travaux. La pose des menuiseries et du placo est en cours. La mise en location de la maison est prévue pour le 1er octobre 2022. Le montant du loyer sera fixé à la prochaine séance du conseil municipal.

- **ZA Bellevue II**

Le permis d'aménager pour l'extension de la zone d'activités est toujours en cours d'instruction par le service urbanisme de la Communauté de communes.

Monsieur le Maire et le technicien de la Communauté de communes en charge du développement des zones d'activités ont rencontré les Consorts Bonnet pour l'acquisition par la Communauté de Communes de leur parcelle de terrain en vue de la seconde extension, au-dessus de l'entreprise Provol & Lachenal.

Il est rappelé que les maisons Grosset, Frédière et Morel seront raccordées à l'assainissement collectif dans le cadre de ces extensions.

- **Projet de Micro-crèche et Maison d'assistantes maternelles**

Monsieur le Maire a rencontré une professionnelle de la petite enfance, spécialisée dans l'accompagnement des personnes porteuses de handicap, pour un projet de micro-crèche dans la zone d'activités de Bellevue.

Les élus échangent sur l'intérêt d'une maison d'assistantes maternelles pour le village.

2) Sécurité Routière

- **Edilians**

L'entreprise Edilians alerte sur le fréquent non-respect des feux de circulation entre leurs sites de Ste Foy et Souzy, engendrant des risques d'accidents pour les salariés. Les élus font remarquer que les deux feux sont sur Ste Foy. Il est toutefois proposé à l'entreprise de veiller à ce que les feux soient arrêtés lorsqu'ils ne sont pas utilisés, le soir et le week-end, pour qu'ils soient mieux respectés lorsqu'ils sont en fonctionnement. L'installation d'un détecteur est aussi évoquée.

- **Vitesse excessive au Camard**

Il est constaté une vitesse excessive au Camard, Route de Feurs. Le conseil municipal débat sur la mise en place de chicanes afin d'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse. Monsieur le Maire propose d'organiser une réunion avec les riverains pour échanger sur ce point.

3) Assainissement

Monsieur le Maire informe que la Communauté de Communes va présenter le projet de travaux d'assainissement pour le Bourg de Souzy mi-juin. Des mises en séparatifs sur le secteur Nord, Route de St Laurent, seront à réaliser.

Les riverains de Bellevue avaient alerté la commune et la Communauté de communes, en charge du service assainissement, sur les nuisances olfactives qu'ils subissent régulièrement. La Communauté de communes a réalisé une visite de l'ensemble des sites de la ZA Bellevue afin de vérifier les branchements. Elle a en parallèle fait nettoyer une grosse partie du réseau d'assainissement situé en contrebas de la zone d'activités. Une grande quantité de graisse a été évacuée. Par ailleurs, deux tampons ajourés, et pouvant être la cause des odeurs, seront prochainement repris.

4) Déchets verts

Certains particuliers ont fait part de leurs difficultés à évacuer leurs déchets verts, qui engendrent parfois de nombreux voyages vers la déchetterie des Auberges. Monsieur le Maire propose de réfléchir à la mise à disposition d'une plateforme sur la commune, vers le local technique municipal. Les déchets verts seraient ensuite broyés par les agents techniques. Le conseil municipal échange sur les conditions de stockage et les modalités de mise en place du service (matériel nécessaire, coût pour la collectivité, temps passé par les agents…). Il est proposé d'étudier les pratiques mises en place par les communes voisines.

5) Service « Energie et bâtiments »

Daniel Mure expose que le service « Energie et Bâtiment » a été créé par la Communauté de Communes pour proposer aux communes du territoire un accompagnement à la gestion énergétique pour leur patrimoine bâti.

Dès la rentrée scolaire 2022, il sera proposé des animations en milieu scolaire sur le thème de la transition écologique. Sont ciblées les classes de CM2 des Monts du Lyonnais, soit près de 500 élèves. Deux formats sont proposés : 1 « quantitatif » correspondant à un atelier gratuit de 3h portant sur un thème choisi en lien avec la transition écologique ou 1 « qualitatif » avec un accompagnement sur 5 ans avec Cubes Ecole, représentant un coût global de 950 €. L'atelier gratuit de 3h paraît intéressant. A valider avec la directrice de l'école.

Autre point, le décret Éco Énergie Tertiaire est une obligation réglementaire engageant les acteurs du tertiaire (privé / public) vers la sobriété énergétique. Il impose une réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire afin de lutter contre le changement climatique. Pour y parvenir, les actions déployées vont au-delà de la rénovation énergétique des bâtiments.

Elles concernent aussi la qualité et l'exploitation des équipements, le comportement des usagers… Cette réglementation est applicable en septembre 2022.

Bâtiments assujettis : bâtiment ou ensemble de bâtiments hébergeant des activités tertiaires sur une surface cumulée égale ou supérieure à 1000 m². Pour Souzy, l'école et la salle polyvalente sont concernées car elles ont une surface cumulée de plus de 1000 m².

L'objectif est la réduction de la consommation énergétique de 40 % d'ici 2030 / 50 % d'ici 2040 / 60 % d'ici 2050 par rapport à une année référence qui se situe dans la période suivante : entre 2011 et 2019.

Deux possibilités s'offrent à la commune pour s'engager dans cette démarche :

- Créer un compte sur le site de l'ADEME via la plateforme OPERAT.
  ou
- Être accompagné par le service Energie proposé par la CCMDL – Parc Eco habitat (Cédric PONCET). Cette adhésion peut avoir lieu ultérieurement. Prix de l'adhésion 609€ (en fonction du nombre d'habitant 0,75 €). Le service comprend également : le suivi énergétique du patrimoine bâti / aide à la décision lors de travaux de rénovation ou développement des énergies renouvelables.

Avec l'augmentation du prix de l'énergie, il est impératif que la commission bâtiments travaille sur ce dossier. Daniel Mure propose que la commune crée son compte sur la plateforme OPERAT dans un premier temps. Si nécessaire, une demande d'adhésion au service « Energie et Bâtiments » sera sollicitée dans un second temps. Accord du conseil.

6) Publicité des actes administratifs

A compter du 1er juillet 2022, la dématérialisation (remplacement du format papier par le format numérique) devient le mode de publicité de droit commun des actes des collectivités territoriales (arrêtés municipaux et délibérations). Par dérogation, les communes de moins de 3500 habitants peuvent choisir par délibération entre l'affichage, la publication en format papier ou en format électronique.

Considérant la nécessité de maintenir une continuité dans les modalités de publicité des actes de la commune et de faciliter l'accès à l'information de tous les administrés, il est proposé de poursuivre la publication des actes par affichage sur les panneaux situés devant la mairie. Accord du conseil.

7) Tarifs cantine

Considérant l'augmentation du coût des matières premières et de l'énergie, le conseil municipal décide d'augmenter le tarif des repas de cantine comme suit :

- Repas enfants scolarisés à Souzy : 3.30 €
- Repas adultes Souzy : 4.30 €
- Repas enfants scolarisés à Les Halles : 4.00 €
- Repas adultes Les Halles : 5.00 €

Ces tarifs seront applicables à compter du 1er septembre 2022.

8) Réunion publique du 18 juin et inauguration du local technique

Monsieur le Maire rappelle la réunion publique organisée le 18 juin à partir de 18h à la salle polyvalente de Souzy. Cette réunion a pour objectif de présenter le nouveau conseil municipal ainsi que les projets municipaux à la population et d'accueillir les nouveaux habitants de la commune. Elle est organisée en même temps que la cérémonie de la fête des mères de Souzy en Famille. Ce temps convivial permettra d'échanger avec les habitants.

Monsieur le Maire informe également que l'inauguration du nouveau local technique municipal a été fixée au vendredi 9 septembre à 17h en présence du sous-préfet M. Benoît Rochas et du président du Département Christophe Guilloteau. Seront également invités le Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Président de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais, les maires et les habitants de Souzy.

9) Informations diverses

Le service Déchets de la Communauté de communes sollicite les élus pour définir les futurs emplacements des colonnes de tri qui remplaceront progressivement les bacs jaunes sur chaque commune des Monts du Lyonnais. En effet, à compter du 1er octobre 2022, le papier ne sera plus trié à part mais collecté avec les sacs jaunes. Une réunion de la commission environnement déchets est fixée au jeudi 16 juin à 18h30 pour étudier les emplacements des colonnes de tri.

La Communauté de communes souhaite intervenir auprès du conseil municipal pour présenter la démarche CEPOS (commune à énergie positive). Cette démarche nous permettra de mieux connaître le diagnostic énergétique de la commune (consommations d'énergies, production et potentiels d'énergies renouvelables). Une intervention est à prévoir lors du conseil municipal du 29 septembre 2022.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du Président de la FNACA Ste Foy Souzy St Genis concernant le remerciement pour le versement de la subvention.

Il rend compte de la réunion publique qui s'est déroulée le mercredi 1er juin avec le député Thomas Gassilloud, dans le cadre de la campagne pour les élections législatives.

Il évoque ensuite le conseil communautaire du 24 mai 2022.

Le conseil municipal est informé des diverses demandes d'urbanismes et déclarations d'intention d'aliéner instruites depuis le 1er janvier 2022.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de faire une nouvelle photo du conseil au complet. Une date sera fixée prochainement.

Prochaine réunion : jeudi 21 juillet 2022 à 20h

***

Informations municipales

Secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie est ouvert au public aux horaires suivants :

- Lundi de 14h à 18h
- Mardi de 9h à 12h
- Jeudi de 9h à 12h
- Vendredi de 14h à 18h

Il sera fermé du 11 au 15 juillet inclus.

Alerte sécheresse

Suite à un hiver et un printemps plus secs que les moyennes saisonnières, le Rhône fait face à un épisode de sécheresse sans perspective d'amélioration à court terme
L'arrêté préfectoral du 24 mai 2022 place en situation d'alerte **renforcée** sécheresse les eaux superficielles du Département.

Pour connaître les restrictions d'usage de l'eau sur notre commune, la Préfecture du Rhône a diffusé **une carte interactive**.
En fonction de votre fonction, si vous êtes un particulier, une entreprise ou un agriculteur, les conditions d'usage de l'eau vous sont détaillées : https://ssm-ecologie.shinyapps.io/restreau69.

Il est demandé à chacun d'adopter les bons réflexes pour une gestion économe de l'eau que ce soit à partir des prélèvements dans les cours d'eau, les nappes ou à partir des réseaux publics de distribution.

Préparation des Classes en 1 et 2

Vous êtes nés en 1931, 1941, 1951, 1961, 1971, 1981, 1991, 2001, 2011…
Ou en 1932, 1942, 1952, 1962, 1972, 1982, 1992, 2002, 2012… alors vous êtes concernés par la Fête des Classes qui se prépare à Souzy.
Une réunion de préparation des festivités est organisée ce mercredi 22 juin à 19h30 à la salle hors sacs (à côté de la mairie).
Toutes les personnes intéressées sont invitées à y participer.
Plus d'infos : contactez Guy Saulnier au 06.80.42.91.80.

Hommage à Rémi Bosa, ancien conseiller municipal

Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de Rémi Bosa le 1er juin 2022, à l'aube de ses 70 ans. Rémi, son épouse Claire Lise et leurs deux enfants ont vécu de longues années à Souzy, au hameau du Pinet.

Professeur des écoles, il a enseigné à l'école de Souzy de 1972 à 1976.

Rémi Bosa fut le deuxième président du Foyer Rural jusqu'en 1995 ou il prit ensuite le poste de vice-président pour quelques années, puis démissionna définitivement. Rémi a aussi été conseiller municipal de 1989 à 2008, très investi dans le fonctionnement de l'école et de la bibliothèque notamment.

Rémi et Claire-Lise Bosa avaient quitté la commune il y a quelques mois. Nous adressons à Claire-Lise, ses enfants et sa famille nos sincères condoléances.
Le Foyer Rural se joint à cet hommage et présente ses sincères condoléances à toute sa famille.

Résultats élection législative Souzy

Résultats 1er tour élections législatives 2022 - scrutin du 12 juin 2022				Résultats 2e tour élections législatives - scrutin du 19 juin 2022		
Nombre inscrits	537			Nombre inscrits	537	
Nombre votants	265	49.35%		Nombre votants	233	43.39%
Abstentions	272	50.65%		Abstentions	304	56.61%
Bulletins Blancs	6	2.26%		Bulletins Blancs	24	10.30%
Bulletins Nuls	2	0.75%		Bulletins Nuls	8	3.43%
Exprimés	257	96.98%		Exprimés	201	86.27%
Candidats	Voix	% exprimés		Candidats	Voix	% exprimés
Ulubas Xavier	6	2.33%		Edery Michèle	79	39.30%
Bompard Gilles	2	0.78%		Gassilloud Thomas	122	60.70%
Rambaud Gerbert	33	12.84%		**Total**	**201**	**100.00%**
Edery Michèle	52	20.23%				
Marion Agnès	41	15.95%				
Chanelet Fatiha	1	0.39%				
Cruz Sophie	59	22.96%				
Gassilloud Thomas	60	23.35%				
Ruiz Sébastin	3	1.17%				
Total	**257**	**100.00%**				

Recensement citoyen dès 16 ans

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile, entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de l'anniversaire.

Il suffit de se rendre en mairie muni des documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour

A la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.
Renseignements complémentaires auprès de la mairie ou sur https://presaje.sga.defense.gouv.fr/

Retour sur la Réunion publique et Fête des Mères

Samedi 18 juin, la Municipalité et Souzy en Famille s'étaient associés pour convier la population autour d'un moment convivial. Malgré la chaleur, une soixante de maniens avait répondu à l'invitation.

Cette rencontre permettait d'abord au Maire, Guy Saulnier, de présenter le conseil municipal à la population. En effet, la pandémie empêchant d'organiser la cérémonie des vœux durant ces deux dernières années, il n'avait pas encore eu d'occasion de présenter le nouveaux élus.

Puis, Guy Saulnier a poursuivi en présentant un diaporama où chaque projet réalisé par la commune a été brièvement exposé. Ont ainsi pu être évoqués : la construction du local technique municipal, la démolition de la Maison Gonzalez et l'aménagement du carrefour du Camard, l'aménagement de la Route de Montbrison et les travaux dans les différents bâtiments communaux. Le Maire a ensuite détaillé les prochains projets lancés par la municipalité : rénovation de la mairie, réhabilitation de la Maison Michat et élaboration d'un plan guide permettant de guider les élus sur l'aménagement de la commune à long terme, pour les 15 à 20 prochaines années.

Après cette allocution, Guy Saulnier a laissé la parole à Odette Mure, présidente depuis 30 ans de l'association Souzy en Famille. Elle a rappelé les différentes actions et manifestations organisées par l'association, sans oublier de remercier les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de l'édition 2022 du Cochon à Broche. Une jolie plante était remise à chaque maman adhérente pour la Fête des Mères.
Prochaines manifestations de Souzy en Famille : concours de belote organisé dimanche 27 novembre 2022 et repas dansant le 12 mars 2023.

Odette Mure et Guy Saulnier ont ensuite invité les nouveaux habitants et les nouveaux nés de ces deux dernières années à venir se présenter.

Les nouveaux habitants venus se présenter, accompagnés par Odette Mure

Six bébés nés entre 2020 et début 2022 étaient présents : (de gauche à droite) Benjamin Georges Mauvernay, Maude Raquin, Joris Mauvernay, Jade Dumond, Télyo Chillet Carra, Louise Besson

Cette rencontre s'est terminée autour d'un apéritif convivial, permettant à chacun d'échanger dans la bonne humeur.

La Bibliothèque de Souzy

La bibliothèque de Souzy sera ouverte tout l'été excepté la semaine du 11 juillet au 17 juillet et la semaine du 15 aout au 21 aout.

En juillet et en aout la bibliothèque sera ouverte uniquement le :

- Mercredi de 17h30 à 19h
- Samedi de 11h à 12h30

Nous partageons une tendre pensée pour Rémi Bosa, lecteur passionné et bénévole de la bibliothèque.

Club Jeunesse d'Automne

Mercredi 18 mai, le Club Jeunesse d'Automne avait convié ses adhérents au restaurant RIVOLLIER d'Aveize pour fêter les 75, 80, 85 et 90 ans. Malheureusement René Mauvernay, 90 ans, et Marie Besson, 95 ans, n'ont pas pu être présents pour raison de santé. Les convives ont été ravis de l'excellent repas qui leur a été servi. Tous se sont séparés en se donnant RDV pour le repas de fin d'année du club organisé le mercredi 29 juin à la salle polyvalente.

De gauche à droite : Bernard et Nicole Doitrand (80 ans), Roger Thivard (85 ans), Raymond Dussud (90 ans), Monique Grosset (80 ans), Bernadette Grégoire (75 ans)

Mercredi 1er juin, le Club a organisé son concours de pétanque interne au city-stade. 29 personnes étaient présentes. Ce sympathique après-midi s'est clôturé par un casse-croûte offert par le Club.

Concours de pétanque et Cochon à la Broche du 11 juin 2022

Résultats du Concours de Pétanque

Samedi 11 juin a eu lieu le traditionnel concours de pétanque précédant le repas du « cochon à la broche ».
Avec un ciel sans nuage et une température élevée, ce sont 82 doublettes qui se sont présentées.
En fin de journée, le concours voyait la victoire d'habitués, ceux qui avaient perdu en finale lors de la dernière édition en 2019 s'imposent cette année: Eric et Thomas Guingard. Ils s'imposent face à Bruno Colomb et Sylvain Giraud.

Les vainqueurs et finalistes

Dans ce concours, 2 autres finales ont aussi été organisées récompensant la meilleure doublette jeune (-18 ans) et la meilleure doublette féminine.

-Pour les jeunes, la coupe revient à Anthony Bruyas et Tanguy Gouttenoire

Les vainqueurs et finalistes en jeune

-La finale féminine est, elle, remportée, par : Méline Poncet et Cléa Sarcey

Les gagnantes et finalistes en féminine

Cochon à la Broche

A la suite du concours de pétanque, de nombreux Maniens et habitants des alentours s'étaient donnés rendez-vous pour déguster le repas du cochon à la Broche préparé par les bénévoles du CCAS, de Souzy en Famille et du Tennis de Table, aidés par les habitants du village.
Dès le samedi matin, les cuisiniers se sont activés à la préparation du repas composé d'une salade composée, petit cochon et barboton de pommes de terre, fromage et tarte. Cinq cochons ont été nécessaires pour satisfaire tous les convives.
A 22h30, un joli feu d'artifice offert par la municipalité était tiré par l'aveizois Brice Barange.
La soirée s'est terminée sur la piste de danse, pour certains très tard dans la nuit.

Un grand merci à tous les bénévoles qui se sont activés à la mise en place du vendredi, à l'organisation de la journée de samedi et au rangement de dimanche. Cette journée a été une belle réussite grâce à l'implication de tous.

L'équipe des charcutiers en charge de la cuisson et de la découpe des cochons

Le Foyer Rural fait un don à l'Ukraine

Sur proposition de son président Bernard Joliet, les membres du Bureau et du conseil d'administration du Foyer Rural ont voté à l'unanimité pour que le Foyer Rural aide l'Ukraine.

Un don de 150 euros a été adressé à La Fondation de FRANCE.

« Après tout SOUZY .. petite commune mais avec des Associations qui ont un GROS CŒUR ».

Activité Yoga

Reprise des cours de yoga le mercredi 14 septembre à la ferme enchantée de Pragrand.
Plus d'infos dans le prochain bulletin ou par mail souzyyoga@yahoo.com ou au 06.50.87.48.78

Tennis de Table de Souzy

Championnat Jeunes

Samedi 14 mai avait lieu la journée finale du championnat jeune de la zone « du Grand ouest lyonnais » organisée sur un système de « plays-off ». Nos 2 équipes jeunes étaient présentes.

Le niveau étant relativement élevé, nos équipes constituées de très jeunes éléments terminent respectivement à la 11ème et 13ème place.

Vue la jeunesse de notre effectif, on peut considérer ces places comme prometteuse pour l'avenir de ces équipes.

Tournoi de Poitiers

Deux de nos pongistes se sont rendus au tournoi national de Poitiers.

Suite à ce long déplacement, on peut féliciter Hugo qui, après un enchaînement de matchs contre des jeunes joueurs très forts, a réussi à se hisser à la 3ème place sur son tableau de prédilection, qui était le tableau moins de 12, pour pouvoir représenter au mieux notre club. *(photo ci-contre)*

Tournoi interne

Ultime date sportive pour nos joueurs :
Samedi 25 juin, a lieu le tournoi interne, qui clôture la saison.

Les Foulées Maniennes

L'équipe des Foulées Maniennes se mobilise pour l'édition 2022 qui aura lieu **le Dimanche 16 Octobre prochain.**

2 parcours sont proposés : 11kms et 20 kms.

Une reconnaissance est organisée dimanche 2 octobre. RDV à 9h à la salle polyvalente.

Vous avez tout l'été pour préparer vos mollets !

Amicale Laïque Manienne

Le 20 mai dernier s'est déroulée la Fête de Printemps organisée par l'Amicale Laïque et l'école de Souzy.

Au programme de la soirée : un superbe spectacle des enfants de l'école suivie d'une kermesse où chacun a pu s'adonner aux différents défis proposés.

Qu'il était bon de pouvoir enfin tous se retrouver pour des moments festifs !

L'Amicale Laïque tient à remercier les commerçants pour leur générosité et l'ensemble des participants et bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette soirée.

Informations Monts du Lyonnais

Fête des Grands D'Monts : Prix littéraire 2022

Le Réseau Com'Monly organise le jeudi 30 juin à partir de 18h30 au château de Pluvy de Pomeys la fête de clôture de son Prix littéraire adulte des grands d'Monts 2022 sur l'Afrique.

5 autrices africaines ont été sélectionnées pour ce Prix, lancé depuis janvier 2022. Les lecteurs du territoire empruntent les livres et votent pour leur livre préféré jusqu'au 26 juin dans leur bibliothèque.

La fête prévoit l'annonce des résultats ainsi que de nombreuses animations autour de la culture africaine (programme mentionné sur l'affiche ci-contre.

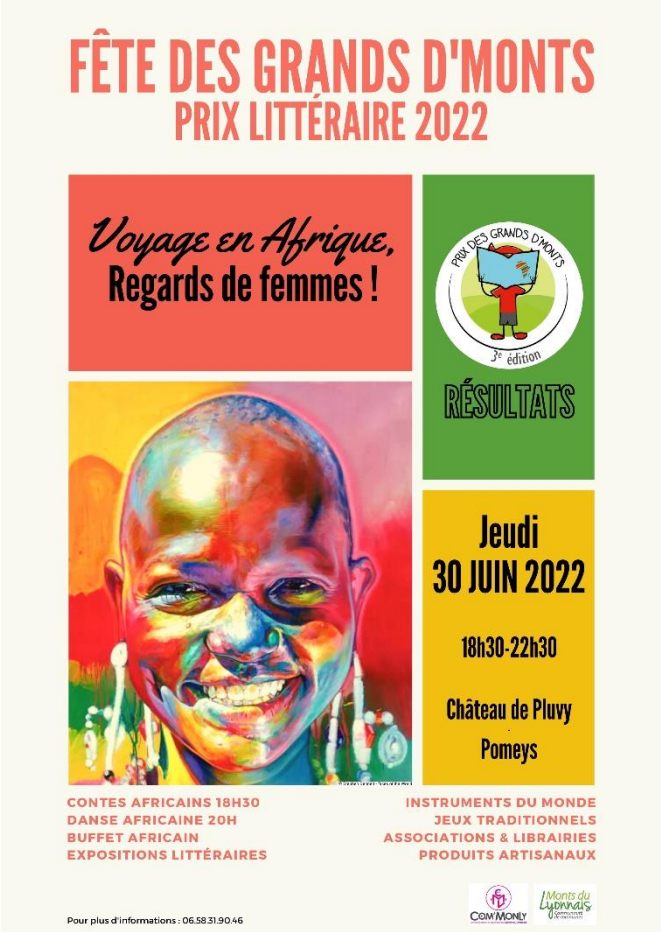

Plus d'infos :

Ambroisine Dorange
Réseau des Médiathèques
Coordinatrice réseau médiathèques

04 74 70 58 09

Cours d'informatique

La Communauté de communes propose des cours d'informatique à destination des séniors à raison d'1h30 par semaine, de juin à octobre 2022. Les cours sont gratuits et ont lieu à Saint-Symphorien-sur-Coise et Saint-Clément-les-Places.

Plus d'infos au 04.74.70.68.93 ou multimedia@cc-mdl.fr

Osez reprendre le vélo

Vous avez plus de 60 ans ? Vous souhaitez reprendre le vélo mais vous avez un peu d'appréhension ? Alors participez gratuitement aux sessions proposées par la Communauté de communes à partir du 27 juin ou au mois de septembre.

4 sessions de 2h sont proposées :
- Session pour débutant
- Session pour faux débutant
- Session découverte du vélo à assistance électrique
- Balade en vélo à assistance électrique

Informations et inscriptions auprès du service mobilité de la Communauté de communes : 04.72.66.24.16 ou margaux.guinand@cc-mdl.fr